

i.A.22.14.7.3.-CB/BRS

Bern, den 4. Dezember 1989

VERTRAULICHInformations hebdomadaires 49/89

<u>Index:</u>	<u>Page</u>
1) Visite Secrétaire d'Etat Jacobi à Belgrade (27-28 novembre 1989)	2
2) Visite à Dublin de M. le Secrétaire d'Etat Franz Blankart les 23 et 24 novembre 1989	5
3) Arbeitsgespräch mit der Präsidentin des Nordischen Rates, Karin Söder, in Bern, 28. November 1989	8
4) Beziehungen EG/EFTA-Länder	10
5) Comité contre la torture Réélection de M. Joseph VOYAME	12
6) OCDE: Réunion du Comité des échanges	14
7) 25. FAO-Konferenz, Rom, 11.-29. November 1989	16
8) Douzième réunion de la commission économique mixte Suisse-URSS, à Berne, le 27 novembre 1989	18
9) Herbsttagung der Zentralkommission für die Rhein- schifffahrt, Strassburg, 29./30.11.1989	19

Visite Secrétaire d'Etat Jacobi à Belgrade
(27-28 novembre 1989)

Lors visite officielle à Belgrade (27-28 novembre), Secrétaire d'Etat Jacobi a eu entretiens avec Vice-Ministre AE M. Maksic. Visite Centre d'études stratégiques de l'Institut de politique et économie internationales lui a permis échange de vues avec milieu académique et politique (notamment professeur Kovac). Entretien avec Vice-Premier Ministre Pregl a porté notamment sur situation intérieure et crise économique et moyens d'y remédier. S'est entretenu aussi avec Président présidence RSFY Drnovsek et Premier Ministre Markovic dans le cadre réception offerte à l'occasion Jour de la République.

Accueil chaleureux a montré réel intérêt yougoslave à visite qui avait été ajournée l'an dernier. Celle-ci particulièrement bien venue au moment où YU cherche à reserrer ses liens avec Europe.

Interlocuteur MAE se montre réservé quant à l'issue des processus en cours en Europe de l'Est. Souligne que réformes politiques n'ont aucune chance sans solution des problèmes économiques et fait analyse pessimiste concernant chances de succès des réformes économiques aussi bien en URSS qu'en Pologne ou en Hongrie. Partageant avis américain selon lequel 20 ans seront nécessaires à Gorbatchev pour aboutir, s'interroge sur rôle de l'armée qui a toujours été décisif en temps de crise. Cette évaluation critique peut être interprétée comme devant tempérer enthousiasme de l'Occident face à évolution en Europe de l'Est. On perçoit en effet clairement susceptibilité de YU face à certain engouement envers Pologne, Hongrie, RDA et souci YU de ne pas se voir marginalisée. N'exclut pas chez responsables sens autocritique vu occasions manquées de réforme.

Manifeste également inquiétude à cause changements en cours ou à venir dans pays voisins (Hongrie, Bulgarie, Roumanie un jour) qui pourraient destabiliser région et pourraient conduire à y ramener grandes puissances. Parmi différents scénarios, n'exclut pas revanchisme hongrois remettant en cause frontières actuelles. Affiche scepticisme à propos volonté Hongrie, exprimée lors récente réunion à quatre (Italie, Autriche, Hongrie, Yougoslavie) à Budapest trouver nouvelles voies de coopération, alors que YU réaffirme confiance dans canaux existants, notamment CSCE.

Quant à démocratisation en tant que condition octroi aide occidentale à certains pays Est, invite à ne pas s'attacher à critères formels tels que pluripartisme pour mesurer ouverture et libertés réelles. Explique cas particulier Yougoslavie confédérale où existent 8 partis communistes républicains ou provinciaux, estimant que autres partis, parce qu'ils se constitueraient sur bases républicaines, risqueraient accroître divergences nationalistes et causer désintégration.

La menace pour la YU est d'être partagée entre tendance réformiste (i.e. dernière chance de se moderniser) et tendance anti-réformiste - ce qui bloque efforts gouvernement.

Paquet législation en partie encore bloqué au Parlement (qui vote pour réformes, mais contre moyens de l'application). L'opposition est visible mais aussi invisible et puissante. Certains éléments sont contre l'intégration européenne, sous prétexte qu'on ne tient pas assez compte de leurs spéci-

ficités et singularités (= Serbie).

M. plaide pour tolérance et patience de la part Europe sans réformes, la YU n'échappera pas à Etat deuxième catégorie, marginalisée. LCY (parti) est aussi divisé sur le fait d'augmenter pouvoir gouvernement central (au détriment des Républiques).

M. prie la Suisse de faciliter rapprochement à AELE et attend d'elle aide politique, meilleur moyen soutenir éléments réformateurs. Finlande et Suisse bloquent rapprochement avec Six (danger encourager tendances prosoviétiques). Il faut faire, selon M., quelque chose, même optiquement. Pas fermer la porte.

Dans contexte évaluation positive CSCE qui a anticipé développements en Europe et résultats réunions Londres, Paris, Sofia, M. considère coordination au sein N+N plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Rapprochement entre blocs ne diminue pas rôle actif que ce groupe peut jouer en Europe. Confirme volonté politique YU de s'engager plus au sein N+N, réaffirme voeu d'assumer rôle coordonnateur à Vienne (propose diviser groupe information et vérification jusqu'ici attribué à Autriche, YU prenant information). JAC a expliqué que réunion 4 MAE Neutres à Yverdon ne fait pas concurrence à coopération N+N. A témoigné intérêt pour proposition YU réunion ministres N+N à Malte en février/mars 1990.

YU ont relevé réactions positives enregistrées (USA en particulier) après sommet de Belgrade des Non-Alignés grâce rôle joué par YU pour rénover mouvement. Ont souligné importance présence pays hôtes dont Suisse. Considèrent pourtant que modération n'est pas acquise et qu'il convient continuer combattre tendances radicales au sein mouvement. Parmi priorités, celle accordée à économie a été soulignée dans message président Drnovsek envoyé au nom des pays N+N aux Présidents Bush et Gorbatchev en vue leur rencontre au large de Malte (pas de détente sans dimension économique). Efforts groupe 5 pays N.A. et G7 en vue sommet Nord/Sud doivent être poursuivis après réunions sherpas qui a eu lieu à Paris (malgré absence USA et GB). En matière d'environnement, autre priorité N.A., JAC a rappelé intérêt suisse à assurer Secrétariat exécutif à Genève de Conférence Nations Unies sur environnement et développement.

Coopération balkanique, qui vise à trouver solutions à certaines questions concrètes, a mérite obliger pays participants à prendre distance par rapport aux blocs. En créant atmosphère propice, peut aider à résoudre problèmes difficiles minorités. Résultats attendus à long terme. Se félicite de participation Albanie pour laquelle coopération balkanique est, en plus relations bilatérales sélectives, principal instrument ouverture vers l'Europe. Réunion ministérielle pays balkaniques aura lieu à Tirana en 1990. Intérêt YU à améliorer ses relations avec l'Albanie, malgré problème Kosovo, exprimé clairement.

Lors entretiens avec Vice-Premier Ministre Pregel, celui-ci a présenté programme réformes (d'abord économiques) du gouvernement Markovic (en fonction depuis mars 1989) qui est sur le point aborder également aspects politiques (code pénal, respect droits de l'homme). A souligné profondes mutations en cours qui selon P. devraient amener YU à système économique comparable à celui de l'Europe occidentale (?). Privatisation graduelle envisagée comme prochaine étape. Volonté politique de réformes du gouver-

nement, qui devrait se refléter dans nouvelle constitution en voie élaboration apparaît sincère malgré forte résistance visible et invisible dont on est conscient. Reconnaît problème crucial de lutte contre l'inflation (2500 pour cent en 1989) et annonce à court terme programme anti-inflation. JAC encourage interlocuteur poursuivre réformes économiques et politiques.

JAC présente position suisse en matière intégration européenne et relation AELE/YU. A mis en avant utilité du Fonds AELE développement industriel (100 mio Dollars) qui pourrait être décidé lors ministérielle 11./12.12.89. Rappelant traitement préférentiel des produits yougoslaves sur marché suisse (GSP) a encouragé YU à négocier bilatéralement accès au marché avec autres pays AELE.

Sans exclure à l'avenir rapprochement, aussi institutionnel AELE/YU, JAC a exprimé réserve claire à accord libre-échange à ce stade. Interlocuteurs yougoslaves ont souligné leurs préférences pour lien institutionnel avec AELE (Prof. Kovac, ancien ministre s'est prononcé nettement pour approche selon modèle finlandais).

JAC a encouragé YU à envisager coopération renforcée avec Conseil de l'Europe en vue d'adhésion future ainsi que signature prévue d'un certain nombre de conventions CdE. Harmonisation du droit yougoslave en vue d'adhésion à convention européenne des droits de l'homme (quand elle sera ouverte pour des non-membres) sera particulièrement importante et envisagée par YU.

Au chapitre bilatéral lors entretiens au MAE, YU ont exprimé désir intensifier dialogue politique, y compris au niveau ministériel, et relations économiques. Souhaitent bénéficier expérience suisse. Ont exprimé préoccupation connue que leur cause activité "anti-yougoslave" émigration albanaise du Kosovo en Suisse. Pratique suisse concernant droit manifestation a été rappelée ainsi que disponibilité autorités suisses pour contacts experts sécurité. JAC a proposé négociation accord de protection et promotion investissements comme instrument important pour attirer entreprises suisses (joint-ventures) et invité YU à relancer pourparlers en vue accord double imposition. JAC a remis aide-mémoire concernant cas Salihi (ressortissant du Kosovo refoulé par Suisse et condamné en Yougoslavie). A exprimé préoccupation concernant procès politique en cours contre Vlasi, ancien dirigeant du Kosovo.

Visite à Dublin de M. le Secrétaire d'Etat Franz Blankart les 23 et 24 novembre 1989

En vue de la prochaine reprise de la présidence de la Communauté européenne (CE) par la République d'Irlande, le Secrétaire d'Etat Franz Blankart s'est rendu à Dublin les 23 et 24 novembre 1989. Il s'est essentiellement entretenu avec ses homologues en charge pour les affaires européennes, à savoir Mme Georghegan-Quinn T.D., Ministre d'Etat chargée de la coordination des affaires européennes, M. Pdraig O'hUginn, Secrétaire général du Premier Ministre, M. John T. Dully, Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Noël Dorr, Secrétaire général aux affaires étrangères et M. Ted Barrington, Chef de la Division économique aux affaires étrangères.

Les points suivants méritent d'être relevés :

1. Le Secrétaire d'Etat Franz Blankart (B) a été accueilli de manière chaleureuse par des collègues fiables, réceptifs et intéressés de connaître en détail notre point de vue. Ceci n'est pas seulement dû à la complicité entre "trade people" mais aussi à une certaine coïncidence d'intérêts entre petites nations qui craignent la suprématie de leurs voisins.
2. Concernant les relations CE/AELE, la présidence irlandaise affirme avoir la ferme intention de faire avancer le dossier, parallèlement à celui des pays de l'Est. De ce fait, elle n'était pas seulement désireuse de connaître notre position quant aux échéances mais également de comprendre en détail les paramètres des divergences à régler (rapport du HLSG du 20 octobre 1989). Ceci a donné l'occasion de dissiper un malentendu qui règne actuellement dans certaines capitales européennes. Le "decision shaping - decision making" ne concerne nullement les affaires intra-communautaires, mais les règles applicables à l'Espace économique européen (EEE). Les règles intra-communautaires n'ont d'intérêt pour nous que dans la mesure où la Communauté, sans avoir de marge de négociation, désire l'établissement de l'identité entre règles communautaires et règles de l'EEE. Autrement dit, si nous n'avons du côté de l'AELE aucune intention de nous ingérer dans les affaires internes de la Communauté, nous considérons en revanche comme parfaitement justifié de pouvoir co-déterminer, sur un pied d'égalité, les règles régissant l'EEE qui nous sont applicables. En outre, B a décrit le danger de satellisation qui interviendrait en cas de prise de décision communautaire avant une prise de décision au niveau de l'EEE.

Les interlocuteurs semblent avoir compris le problème mais ils craignent que le "decision shaping" ne ralentisse le processus de décision communautaire. Sans entrer dans la problématique du vote majoritaire, B a assuré ses interlocuteurs du fait qu'une AELE à six était plus facilement maniable qu'une Communauté à douze, preuve en est la rapidité avec laquelle les pays de l'Association ont répondu, dans la substance, à l'initiative de M. Delors.

Le problème reste néanmoins plus complexe car il ne s'agit pas, selon la Communauté, de créer des ponts conventionnels entre des régimes juridiques, mais d'associer les pays de l'AELE au processus législatif communautaire, d'où une certaine crainte que les mécanismes communautaires ne se compliquent.

Par ailleurs, au niveau des relations Suisse-CEE, B a profité de cette occasion pour remettre à plusieurs de ses interlocuteurs un mémorandum au sujet du trafic de perfectionnement passif des textiles (TPT). La présidence irlandaise semble connaître le problème et a laissé entendre qu'elle ferait son possible pour accorder au traitement de ce dossier le bénéfice de l'urgence.

3. Concernant les pays de l'Est, les Irlandais font preuve d'un pragmatisme certain quant à la configuration institutionnelle dans laquelle une aide peut être accordée. Ils ne veulent pas créer de nouvelles structures et préfèrent s'en remettre à l'expérience du FMI, voire de l'OCDE pour une coopération économique. Les actions à motivations politiques peuvent quant à elles continuer à être coordonnées par la Commission. L'idée d'un fond de garantie ne suscite donc pas l'enthousiasme et nécessite, selon eux, une analyse plus circonstanciée.

Concernant la tournure des événements en URSS, ses interlocuteurs aux affaires étrangères affichent un grand scepticisme, voire un pessimisme n'excluant pas un revirement militaire soudain du fait de l'impossibilité d'introduire d'un jour à l'autre une économie de marché dans un pays qui n'en a jamais connu. Sur le plan économique, leur appréciation de la situation soviétique correspond à la nôtre. B a saisi l'occasion pour expliquer en détail les propositions communes du DFAE et du DFEP en matière d'aide à la Hongrie et à la Pologne. L'aide irlandaise au sein de la Communauté se monte à quelque 1,7 millions de francs suisses.

4. La visite au Ministère du commerce et de l'industrie donna lieu à un échange de vues circonstancié sur l'Uruguay Round. B s'est efforcé de créer de la sympathie pour notre soumission sur l'agriculture (MTN.GNG/NG5/W/114) que ses interlocuteurs ont fini par mieux comprendre en regard des statistiques commerciales. Il semble que les Irlandais sont prêts à accepter toute formule au GATT qui ne mettent pas en cause les principes même de la politique agricole commune. Il faut signaler en outre une attitude peu multilatérale en matière de sauvegarde et de textiles. Un abandon de l'Accord multi-fibres est concevable à condition de légaliser la sélectivité en matière de sauvegarde.
5. Au niveau des relations bilatérales, B a profité de cette visite pour plaider la cause de Sandoz. Cette entreprise qui désire ouvrir un centre de production à Ringaskiddy, banlieue de Cork, deuxième ville d'Irlande, fait actuellement l'objet d'une vive critique émanant de groupuscules écologistes soutenus par une certaine presse. L'investissement qui se montre à quelque 382 millions de francs suisses permettrait à Sandoz d'ouvrir sa plus grande filiale de production pharmaceutique à l'étranger. Tous les interlocuteurs, un tant soit peu empruntés sur la question, ont assuré B de leur vif intérêt à la réalisation de ce projet. L'Irlande souffre actuellement d'un taux de chômage de 18 %. Ils sont conscients du fait que les deux grandes firmes actuellement présentes dans la région polluent nettement plus que ne le ferait Sandoz qui a acquis un "know how" de pointe en la matière.
6. L'économie irlandaise est en train de passer le creux de la vague. L'inflation, 2,2 % en 1988, reste contenue et devrait se maintenir en dessous du niveau moyen prévu pour la CE. La réalisation de l'Eurotunnel inspire une certaine crainte d'isolement face au reste de la CE et le transit des marchandises par la Grande-Bretagne provoque une certaine irritation. Les importateurs étrangers ont en effet pris l'habitude d'avoir un

seul concessionnaire en Angleterre pour toutes les îles britanniques, ce qui évidemment accroît les coûts et les délais pour le marché irlandais. Une volonté de pousser le secteur des services est perceptible et l'Irlande, avec la présence d'une des plus grandes filiales d'IBM en Europe demeure un des plus importants exportateurs d'ordinateurs.

Arbeitsgespräch mit der Präsidentin des Nordischen Rates, Karin Söder, in Bern, 28. November 1989

Auf Einladung der Schweizerischen Gesellschaft für Aussenpolitik weilte die Präsidentin des Nordischen Rates und frühere schwedische Aussenministerin Karin Söder (S.) zu einem Vortrag in der Schweiz. Das EDA arrangierte ein Treffen mit einigen ausgewählten Parlamentariern sowie ein Arbeitsgespräch, an dem unter Leitung von Botschafter Rüegg auf Verwaltungsseite Vertreter des EDA, des BAWI und des Integrationsbüros teilnahmen. S. traf auch zu Höflichkeitsbesuchen mit Staatssekretär Blankart und Bundesrat Felber zusammen.

Im Arbeitsgespräch stellte S. zunächst in groben Zügen den Nordischen Rat (NR) vor und beantwortete anschliessend Fragen. Der NR stelle eine erfolgreiche Zusammenarbeitsform dar, wo in gegenseitiger Absprache und Befruchtung zwischen Parlamentarischem Rat und Ministerrat erstaunliche Erfolge erreicht worden seien. Zu nennen wären vor allem der fehlende Passzwang unter den Mitgliedsländern Schweden, Finnland, Norwegen, Dänemark und Island, der offene Arbeitsmarkt, die freie Niederlassung und die kompatible Sozialversorgung. Gegenwärtig werde daran gearbeitet, die Wirtschaftsgrenzen in Richtung der Schaffung eines Heimmarktes abzuschaffen, den Medien- und Energiemarkt zu harmonisieren, die Umweltpolitiken anzugleichen und Diplomanerkennungen generell zu ermöglichen. Wiewohl im grundlegenden Vertrag von Helsinki (1962) die Aussenpolitik als Zusammenarbeitsgebiet ausgeschlossen wurde, sieht sich der NR heute angesichts der Entwicklungen in Osteuropa mit der Notwendigkeit konfrontiert, aussenpolitisch ausserhalb der Mitgliedsländer aktiv zu werden, Stellung zu beziehen und die Zusammenarbeit mit Dritten zu regeln. An der letzten Ratstagung von Mitte November sei daher beschlossen worden, noch vor Weihnachten den Generalsekretär des NR nach Moskau zu entsenden, um Zusammenarbeitsmöglichkeiten mit dem Obersten Sowjet und mit den baltischen Ländern zu erkunden. Insofern hat Michail Gorbatschow den Debatten im NR seinen Stempel aufgedrückt, denn er war es gewesen, der bei seinem kürzlichen Finnlandbesuch diese

Zusammenarbeit vorgeschlagen hatte. Das ursprünglich vorgesehene Thema "Europäische Integration" musste auf nächstes Frühjahr verschoben werden. S. ist der Auffassung, momentan sei eine Zusammenarbeit mit dem Obersten Sowjet einfacher als mit den baltischen Parlamenten, da deren Neuwahlen erst noch bevorstehen und noch keine liberaleren Kräfte dort Einzug gehalten hätten, wie dies in Moskau bereits der Fall sei. Im übrigen müsse Gorbatschows Haltung verstanden werden, wonach eine Schleusenöffnung (= verfassungskonformer Austritt der Balten aus der Sowjetunion) innenpolitisch katastrophal wäre und die Kohäsion der ganzen UdSSR gefährde.

Im Bereiche der Integrationspolitik meinte S., der NR mit vier EFTA-Mitgliedern sei logischerweise auf eine enge EFTA-Zusammenarbeit bei der Ausgestaltung des europäischen Wirtschaftsraumes angewiesen. Die Nordländer seien schon rein aus geographischen Gründen weniger auf die EG ausgerichtet als die Schweiz, mit Ausnahme natürlich des EG-Mitglieds Dänemark, das mit der Rückendeckung der übrigen Mitglieder des NR nordische Anliegen in Brüssel sehr artikuliert vorbringen könne. Dem NR gehe es in allererster Linie um die soziale Dimension des Zusammenlebens der Menschen in den Mitgliedsländern.

Beziehungen EG/EFTA-Länder

Botschafter Jakob Kellenberger (K) führte am 29. November im spanischen Aussenministerium Gespräche mit Staatssekretär Pedro Solbes Mira (S) und dem stv. Generaldirektor Carlos Bastarache Sagües (B) über die Zukunftsperspektiven im Verhältnis EG/EFTA-Länder. K schilderte den schweizerischen Standpunkt auf der Grundlage der Sprachregelung vom 6. November. Die spanische Haltung lässt sich wie folgt zusammenfassen:

1. S befürwortet eine offene EG und die Knüpfung besonderer Bande mit den EFTA-Ländern. Das Beste wäre eine Ausdehnung der Einheitlichen Akte auf die EFTA, de facto also ein Beitritt; als schwieriger erachtet S die Ausdehnung des gemeinsamen Binnenmarktes auf die sechs EFTA-Staaten und als vollends problematisch beurteilt er die Teilhabe am gemeinsame Binnenmarkt "à la carte". Während S die Notwendigkeit von befristeten Ausnahmeregeln in spezifischen Bereichen für gewisse EFTA-Staaten nicht in Frage stellt (Fischerei, freier Personenverkehr, Landwirtschaft etc.), äussert er sich negativ zu ständigen Ausnahmen, ohne solche vollkommen auszuschliessen. Das Gleichgewicht zwischen Rechten und Pflichten sei im Auge zu behalten. S geht im übrigen davon aus, dass die materiellen Probleme wie etwa die Definition des Umfangs des relevanten "acquis communautaire" grundsätzlich negoziabel sind und sich somit bewältigen liessen.
2. Auf die juristisch-institutionelle Gestaltung des Verhältnisses EG/EFTA-Länder angesprochen, weist S auf den aus spanischer Sicht bestehenden Konflikt zwischen Teilnahme am Entscheidungsprozess durch die EFTA-Länder und Entscheidungsautonomie der EG hin. Dieses Problem bedarf vertiefter Abklärungen im Rahmen weiterer exploratorischer Gespräche, die noch vor Einleitung der formellen Verhandlungen durchgeführt werden sollten. K unterstreicht seinerseits die Wünschbarkeit einer exploratorischen Phase, besonders auch, um gemeinsam den sogenannten relevanten "acquis" näher zu umreissen.

Während S mit der Beteiligung der EFTA-Staaten am "decision shaping" auf allen Niveaus (inklusive erweiterter COREPER) wenig Mühe zu bekunden scheint, betont er die konzeptionelle Unverein-

barkeit einer Teilnahme der EFTA-Staaten an einer gemeinsamen Beschlussfassung ("decision making"). Dies gilt auch für den Schweizer Vorschlag, dass die Entscheidungsautonomie der Vertragsparteien (EG einerseits, EFTA-Staaten andererseits) während der Zeitspanne suspendiert wird, wo ein gemeinsamer rechtsverbindlicher Entscheid im Organ des europäischen Wirtschaftsraums (EWR) angestrebt wird. Ausserdem sei das Risiko zu vermeiden, dass eine vom Rat fixierte Position unter dem Einfluss der EFTA-Länder wieder aufgebrochen werde. S zeigt sich auch besorgt über eine ungleichmässige Gestalt des EWR als Folge unterschiedlicher Beteiligung der EFTA-Länder an einzelnen Massnahmen.

B äussert sich wesentlich weniger kategorisch; für ihn hängt vieles davon ab, wie die Entscheidvorbereitungsverfahren ausgestaltet werden und sich das Entscheidungsorgan zusammensetzt. Scheint der Tatsache, dass EFTA-Länder mit einer Stimme sprechen, in diesem Zusammenhang einige Bedeutung beizumessen.

Trotz dieser Unterschiede in der Beurteilung sind sich beide Gesprächspartner einig, dass es für die Lösung dieses Problems einer grossen Portion an "imaginación" bedarf.

3. Mit Bezug auf gemeinsame Ueberwachungs- und Rechtsauslegungs-/Rechtssprechungsorgane lässt S ein Unbehagen über das Verhältnis der geplanten EWR-Organe zu den entsprechenden EG-Organen (Kommission, resp. EuGH) erkennen. In seiner Bemerkung, das EWR-Ueberwachungsorgan könne nicht in einer um die EFTA-Länder erweiterten EG-Kommission bestehen oder der EuGH dürfte in keinem Abhängigkeitsverhältnis zum EWR-Gerichtshof stehen, kam Wunsch nach klarer Abgrenzung der Kompetenzen zwischen EG und EWR-Organen zum Ausdruck.

S lädt die EFTA-Länder im übrigen zu einer Reflexion über die verschiedenen Rollen ein, welche die EG-Kommission im EG-System erfüllt. Sie befasst sich nicht nur mit Ueberwachungs- und Verwaltungsaufgaben, sie fasste, entgegen dem Willen des Rates, auch Beschlüsse über die Liberalisierung des Telekommunikationswesens.

Comité contre la torture - Réélection de M. Joseph VOYAME

Réunis à Genève le 28 novembre 1989, les Etats Parties à la Convention contre la torture ont réélu notre compatriote, M. Joseph VOYAME, actuellement président du Comité contre la torture, ainsi que les quatre autres membres du Comité dont le premier mandat expire à la fin de cette année.

La 2ème réunion des Etats Parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants a eu lieu à Genève le 28.11.89, sous la présidence du délégué des Pays-Bas. M. Blaise GODET, Directeur suppléant de la DDIP, y représentait la Suisse.

La réunion avait pour objet principal de pourvoir cinq sièges du Comité. Sur les dix membres élus le 26.11.87 lors de la 1ère réunion (Cameroun, Argentine, Mexique, Philippines, Bulgarie, URSS, Canada, Danemark, France, Suisse), cinq experts désignés par tirage au sort (soulignés ci-dessus) avaient en effet vu leur mandat réduit de quatre à deux ans.

De l'avis général des Etats occidentaux Parties à la Convention (17), qui s'étaient concertés sur ce point dès le printemps, il importait que MM. VOYAME et SORENSEN (Danemark) fussent réélus : leur contribution à la mise en marche des travaux du Comité avait été déterminante; celui-ci devait pouvoir en bénéficier au-delà de la durée d'un demi-mandat afin de consolider ses méthodes de travail. Les Etats Parties d'Europe de l'Est (8) appuyaient ce point de vue, ne serait-ce que pour s'assurer le soutien occidental en faveur de la réélection de leurs deux experts.

Cependant, les Etats Parties africains (9), qui avaient déjà déploré la représentation insuffisante de leur continent à l'issue de la première élection, n'étaient guère disposés à s'accommoder du maintien du statu quo dans la répartition des sièges du Comité. C'est ainsi qu'un candidat sénégalais est venu s'ajouter à l'expert du Cameroun sollicitant sa réélection.

Cette sixième candidature a été maintenue jusqu'à la réunion du 28.11.89 en dépit des démarches convergentes des Etats Parties de l'Ouest et de l'Est représentant au Sénégal l'importance d'une continuité accrue dans la phase initiale de l'existence du Comité mais aussi leur conviction que l'Afrique devrait en principe pouvoir, dès la prochaine élection partielle (1991), être mieux représentée au sein du Comité.

A la demande du groupe occidental, la Mission de la Suisse à Genève a convié les représentants de tous les Etats Parties à trois réunions informelles destinées notamment à la préparation d'une déclaration du président incorporant les motifs de la réélection des cinq experts actuels et les assurances données aux Africains. Quelques délégations du groupe des Etats Parties d'Amérique latine (11) ont empêché la formation du consensus sur un tel texte en exigeant qu'il y soit précisé qu'il incombait à l'Ouest ou à l'Est de céder un siège aux Africains en 1991. Les Etats Parties de l'Asie (3) sont restés passifs.

Considérant que les sollicitations et les assurances de ces deux groupes avaient été suffisamment réitérées et amplifiées dans le cadre de ces réunions préalables, le Sénégal a annoncé juste avant l'élection qu'il réservait son candidat pour 1991.

Ce retrait en forme de renvoi a facilité la réélection nette des cinq membres sortants. M. VOYAME a obtenu 41 suffrages, MM. DIPANDA MOUELLE (Cameroun) et KHITRINE (URSS) 40, M. MIKHAILOV (Bulgarie) 39, et M. SORENSEN 35 (42 Etats Parties sur 48 ont pris part à la réunion).

Le prestige dont jouit M. VOYAME, notamment en tant qu'expert et président du Comité contre la torture, faisait certes apparaître sa réélection comme probable. Néanmoins, les démarches des représentations suisses dans les capitales des Etats Parties, ainsi qu'à New York, Vienne et Genève, auront contribué à renforcer cette probabilité et à augmenter la qualité du résultat de notre compatriote, qui confine à l'unanimité. Nous leur exprimons ici notre reconnaissance et les invitons à en faire part à l'occasion, sous la forme qu'elles jugeront appropriée, à leurs interlocuteurs dans les ministères ou les missions des Etats Parties.

OCDE : Réunion du Comité des échanges

Le Comité des échanges s'est réuni les 27 et 28 novembre 1989 sous la présidence de l'Ambassadeur de Pury, la délégation suisse étant conduite par M. Eberhard. Trois thèmes principaux figuraient à l'ordre du jour très fourni de cette réunion: la situation du système commercial multilatéral, les échanges Est-Ouest et l'intégration des pays en développement.

Dans le domaine commercial, les membres du Comité ont fait le point de la situation à la suite de la réunion ministérielle officieuse de Tokyo consacrée à l'Uruguay Round. A ce titre, ils rappellent que les impulsions politiques, si indispensables soient-elles, tourneront court si le travail technique ne peut être exécuté à temps, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, le Comité a pris note de l'engagement en faveur de l'Uruguay Round et du multilatéralisme en général pris début novembre à Canberra par les pays de la zone du Pacifique. Il n'en reste pas moins qu'un embryon de coopération régionale s'est mis en route puisque les pays représentés à Canberra ont d'ores et déjà convenu de se retrouver l'année prochaine à Singapour. Des réunions au niveau des fonctionnaires précéderont la rencontre ministérielle de mai 1990 à Singapour. En outre, le Comité des échanges a mené un débat sur le fédéralisme et sur les interrelations existant entre politique commerciale traditionnelle et les autres instruments de politique économique interne ou externe.

L'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral reçoit l'appui de l'ensemble des délégations. Un signe réjouissant dans ce sens est la participation de nombreux pays en développement dans les négociations du Round. On admet qu'il serait souhaitable de ne pas perpétuer le traitement spécial et différencié et de voir disparaître la partie IV du GATT. Les économies sont peut-être

différentes, mais les "lois" auxquelles elles obéissent sont les mêmes partout. Bien entendu, des aménagements transitoires pourront être négociés avec les pays en développement dont le niveau économique ne permet pas encore d'appliquer l'ensemble des dispositions du GATT tel qu'il résultera de la conclusion du Round.

Au titre des échanges Est-Ouest, le Comité a confirmé l'orientation générale telle qu'elle avait été fixée par le CESS les 23 et 24 octobre derniers. S'agissant plus particulièrement de la politique commerciale, les membres du Comité des échanges se sont prononcés en faveur de l'intégration effective des pays de l'Est dans le système commercial multilatéral. En d'autres termes, il convient d'abolir tous les traitements particuliers dont ces pays étaient l'objet. Ceci est particulièrement nécessaire à une époque où la plupart des pays de l'Est délaissent le système d'économie centralisée pour se tourner vers le système de l'économie de marché. Dans ce contexte, le Comité des échanges regrette de ne pas avoir eu l'occasion de se faire entendre avant que des gouvernements de l'OCDE prennent la décision politique d'accorder des préférences tarifaires aux pays de l'Est engagés dans la voie de réformes. Il estime en effet que c'était une erreur, puisque, comme le CESS, le Comité s'oppose, pour des raisons systémiques, à l'octroi aux pays de l'Est d'un statut de pays en développement et donc à l'inclusion de ces pays dans la liste des bénéficiaires du CAD.

Enfin, le Comité des échanges fait le point sur les négociations au titre des échanges de services et a introduit dans son programme de travail une initiative américaine pour lutter contre les subventions industrielles.

La prochaine réunion du Comité se tiendra les 19 et 20 février 1990. En outre, un atelier, consacré au commerce avec la participation de 6 économies dynamiques d'Asie, aura lieu à Séoul les 20 et 21 mars 1990.

25. FAO-Konferenz, Rom 11.-29. November 1989
(Chef der Schweizer Delegation: J.-C. Piot,
Direktor des Bundesamtes für Landwirtschaft)

Die 25. FAO-Konferenz befasste sich mit wichtigen substantiellen Fragen wie Welternährungssituation, dauerhafte (sustainable) Entwicklung, Aktionsplan für den Tropenwald, 4. UNO-Entwicklungsdekade, Beziehungen der FAO zum GATT, pflanzengenetische Ressourcen, Handel mit Pestiziden und Integration der Frauen in die ländliche Entwicklung. Verschiedene Resolutionen zu diesen Themen wurden im Konsensverfahren verabschiedet.

Schwierigkeiten bereitete die Annahme des ordentlichen Haushaltes für 1990-91. Mit 569 Mio. \$ lag das beantragte Budget deutlich über demjenigen des vergangenen Bienniums. Nach Berücksichtigung der Wechselkursschwankungen, Kostensteigerungen etc. blieb immer noch ein Realwachstum von ca. 3 %, was die Schweizer Delegation angesichts ihres Bekenntnisses zu den von der Genfer Gruppe gutgeheissenen Prinzipien nicht akzeptieren konnte. In der Abstimmung über das Budget enthielt sie sich zusammen mit Argentinien, Brasilien, Kanada und Polen der Stimme. 104 Staaten stimmten dafür, 7 (Australien, Grossbritannien, Israel, Japan, die Niederlande, Neuseeland und die USA) dagegen.

Die Annahme des Budgets allein ändert allerdings die prekäre Finanzsituation der FAO nicht, welche in der mangelnden Zahlungsdisziplin eines grossen Teils der Mitgliedstaaten begründet liegt. Die Konferenz musste feststellen, dass im November 1989 mit 170 Mio. \$ ein Höchststand der Zahlungsrückstände in der Geschichte der Organisation erreicht wurde. Von diesem Betrag entfallen 139 Mio. \$ allein auf die USA.

In der Frage der FAO-Reform, für welche sich die Schweiz im Rahmen der Camberley-Gruppe eingesetzt hatte, konnte zwischen den Entwicklungs- und Industriestaaten ein Kompromiss gefunden werden. Dieser erfüllt zwar nicht alle Erwartungen der Schweizer

Delegation, doch bietet er gleichwohl einige Ansatzpunkte im Hinblick auf eine Effizienzsteigerung der Organisation.

Zu Konflikten Anlass gab ein von der arabischen Gruppe eingebrachter Resolutionsentwurf über technische Hilfe an das palästinensische Volk. Nach einigen Abänderungen, welche die Autoren nach Verhandlungen insbesondere mit der EG anbrachten, entsprach der Text etwa demjenigen ähnlicher Resolutionen anderer UNO-Spezialorganisationen. Die Schweiz konnte dieser Version zustimmen. Ein Konsens kam jedoch nicht zustande, da sich die USA und Israel auch mit dem revidierten Text nicht einverstanden erklären konnten. Die Resolution wurde schliesslich von 96 Ländern, darunter die EG-Staaten, Japan, Norwegen, Neuseeland und die vier europäischen Neutralen, angenommen. Die USA und Israel votierten dagegen. 14 Länder, darunter Australien und Kanada, enthielten sich der Stimme.

Da sich die OECD-Gruppe nicht auf einen Kandidaten für den Posten des Unabhängigen Präsidenten des FAO-Rates einigen konnte, kam es zu einer geheimen Kampfwahl zwischen dem amerikanischen GATT-Unterhändler, D. Amstutz, und dem belgischen Vertreter bei der FAO, Botschafter A. Saintraint. Obwohl die nordamerikanische Region bis anhin noch nie einen Präsidenten gestellt hatte, gewann der belgische Kandidat, welcher vor allem von einem grossen Teil der Entwicklungsländer unterstützt wurde, mit 75 zu 54 Stimmen bei einer Enthaltung.

Der FAO-Rat, welcher sich nach Abschluss der FAO-Konferenz versammelte, bestellte unter anderem das Finanzkomitee neu. Dabei konnte sich unser Kandidat, Minister R. de Pourtalès, nicht gegen seinen italienischen Konkurrenten durchsetzen. Wir möchten allen Posten danken, die sich in ihren Gastländern für die Schweizer Kandidatur eingesetzt haben.

DOUZIEME REUNION DE LA COMMISSION ECONOMIQUE MIXTE SUISSE-URSS.A BERNE, LE 27 NOVEMBRE 1989

La douzième réunion de la commission économique mixte Suisse-URSS (2ème réunion au niveau gouvernemental) s'est tenue à Berne le 27 novembre 1989. Les échanges et la coopération économique entre les deux pays ont été au centre des discussions.

Malgré la crise économique que traverse l'URSS, le volume commercial a augmenté. Ce sont surtout les produits pharmaceutiques qui ont profité de l'action du Gouvernement soviétique visant à améliorer, dans l'immédiat, l'approvisionnement en biens de consommation. Aux yeux des Soviétiques, la structure de leurs exportations vers la Suisse, dont plus du 80% est composé de matières premières, reste insatisfaisante. Vu la qualité de leurs produits manufacturés, cet état de fait ne pourra pas être corrigé à court terme.

Les Soviétiques ont une nouvelle fois souligné l'importance de la coopération entre entreprises, notamment sous la forme de joint-ventures. En outre, ils cherchent une assistance dans le domaine de la formation professionnelle, en particulier pour les cadres industriels. Un nombre considérable d'entreprises suisses ont en effet déjà procédé à des investissements directs ou sont en négociation. Les discussions s'avèrent dans la plupart des cas assez difficiles, l'infrastructure industrielle, légale et financière étant encore largement déficiente. Nous négocions actuellement un accord pour la promotion et la protection des investissements. La conclusion d'un tel accord sera une contribution à l'amélioration des conditions d'investissement.

Lors de son séjour en Suisse, le Chef de la Délégation soviétique, le vice-ministre G. F. Rachimbajew, a fait une conférence à Zurich devant un public d'industriels et de banquiers suisses. Il n'a pas manqué d'impressionner l'auditoire, lors de la conférence et de la discussion qui l'a suivie, par son ouverture d'esprit et par la franchise avec laquelle il a décrit les problèmes de la Perestroïka.


Tout au long des discussions les Soviétiques ont formulé, par écrit, des propositions visant à approfondir la coopération bilatérale. La partie suisse a enregistré ces demandes pour examen.

Herbsttagung der Zentralkommission für die Rheinschifffahrt
Strassburg, 29./30.11.1989

Die Zusammenkunft der sechs Vertragsstaaten der Mannheimer Akte erfolgte vor dem Hintergrund einer relativ günstigen wirtschaftlichen Entwicklung der Rheinschifffahrt im 1. Halbjahr 1989. Dank vorteilhafter konjunktureller und klimatischer Einflüsse vermochte sich besonders der Trockengüterverkehr in quantitativer Hinsicht zu steigern, allerdings ohne dass sich dabei die Ertragslage der Unternehmen entscheidend verbessert hätte. An der Notwendigkeit, die auf Beginn 1990 vorgesehene Restrukturierungsaktion durchzuführen, bestand in Strassburg jedenfalls kein Zweifel.

Die politische Entwicklung in Osteuropa wirft ihre Schatten auch auf die Rheinschifffahrt. Schon seit einigen Jahren war deutlich geworden, dass die BRD nicht bereit ist, wirksame Massnahmen gegen den unregelmässigen Zugang von Schiffen aus Staatshandelsländern zum Rhein zu ergreifen. Diese Haltung der Deutschen hat sich auch diesmal bestätigt. Ja, der deutsche Delegationsleiter (Botschafter Höynck, Leiter der Direktion Ost/West im Auswärtigen Amt) ging in einer Tischrede soweit, visionär von einem gesamteuropäischen Binnenschifffahrtssystem zu sprechen, das sich an den Prinzipien der Rheinschifffahrt orientieren und letztere mit der Zeit auch miteinschliessen könnte. Angesichts der für 1992 erwarteten Eröffnung des Main-Donau-Kanals ermangeln solche Worte nicht völlig der Realität. Auch wenn es zu früh ist, von einem bevorstehenden Ende des durch die Mannheimer Akte begründeten Rheinregimes zu reden, so machen solche Ueberlegungen doch deutlich, dass die Frage des Zugangs von Drittstaaten zum Rhein bzw. die Erweiterung des Rheinregimes in Zukunft grössere Aktualität als bisher erlangen könnte.

K. JACOBI



Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

i.A.22.14.7.3.-CB/BRS

Chiffriert <input checked="" type="checkbox"/> Ja <input type="checkbox"/> Nein	Priorität <input checked="" type="checkbox"/> Norm. <input type="checkbox"/> Dring. <input type="checkbox"/> Flash	Faktura <input type="checkbox"/>	Text erg. <input type="checkbox"/>	F.I. <input type="checkbox"/>
--	---	-------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------

Absender Presse et Info	Seite-Nr. 1
-----------------------------------	-----------------------

Empfängercode wochentx	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

Informations hebdomadaires rapides no 49/89 du 4.12.89

- 1) Visite à Dublin Secrétaire d'Etat Blankart (23/24.11.89)
- 2) Enlèvement de deux représentants du CICR au Liban
- 3) Schweizer Kandidaturen im UNO-System

1) Visite à Dublin de M. Le Secrétaire d'Etat Franz Blankart
Les 23 et 24 novembre 1989

En vue de la prochaine reprise de la présidence de la Communauté européenne (CE) par la République d'Irlande, le Secrétaire d'Etat Franz Blankart (B), s'est rendu à Dublin les 23 et 24 novembre 1989. Il s'est essentiellement entretenu avec ses homologues en charge pour les affaires européennes.

L'occasion a été propice pour exposer la position suisse dans les relations AELE/CEE et a permis de dissiper certains malentendus au sujet du ''decision shaping - decision making'' (rapport du HLSG du 20 octobre 1989). La soumission suisse en matière agricole au sein du GATT a été accueillie avec une certaine compréhension et des échanges de vues au sujet de l'évolution de la situation dans les pays de l'Est ont permis de dégager une correspondance d'appréciation sur le plan économique. Le dossier du trafic de perfectionnement passif des textiles ainsi que le projet d'investissement de Sandoz en

Datum: 04.12.89
Tel. intern: 30 66

Visum:

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text. erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

2

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Irlande ont également été évoqués. Par ailleurs, B a présenté une conférence à la 'Swiss-Irish Business Association' sur le thème 'Swiss foreign economic policy: worldwide and european aspects' (compte-rendu détaillé dans 'Informations hebdomadaires normales').

2) Enlèvement de deux représentants du CICR au Liban

Rien de nouveau malheureusement concernant les deux représentants du CICR enlevés le 6 octobre dernier à Saida. Et pourtant ni le Département ni le CICR ne ménagent leurs efforts. Les démarches que le CICR avait sollicitées du Département ont été effectuées. Il s'agissait de manifester la préoccupation des autorités suisses et solliciter l'appui d'Alger, de Damas et du chef druse Walid Joublatt.

Le 28 novembre dernier, le Chef du Département a reçu le président Sommaruga. La répartition des tâches entre Berne et Genève est maintenue tant que l'on ne dispose d'aucune revendication des ravisseurs.

Datum: _____

Visum: _____

Tel. Intern: _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F. I.

Absender

Seite-Nr.

3

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

3) Schweizer Kandidaturen im UNO-System

- Die Vertragsparteien der Konvention gegen die Folter haben am 28.11.89 in Genf Professor Joseph Voyame fuer weitere 4 Jahre in den Ausschuss gegen die Folter gewaehlt.

- Hingegen hatte die Kandidatur von Minister R. de Pourtalès fuer das Finanzkomitee FAO anlaesslich der Tagung des FAO-Rates in Rom vom 30.11.89 keinen Erfolg.

Wir danken all den Vertretungen, die sich fuer die obenerwaehnten Kandidaturen eingesetzt haben. Ein ausfuehrlicher Bericht folgt in den 'Informations hebdomadaires normales'.
Jacobi.

////

Copie BRF JAC PB

NNNN

Datum: _____
Telefon: _____
Visum: _____

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

(standardI
listint)

Bern, den 5. Dezember 1989

l. A. 22.14.7.3.

Interne Verteilerliste + dipl. Vertretungen

Betrifft: **IH + DP 49/89**

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
	Hr. Meier	MEF
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ducrey	DY
Pol. Dok. Dienst, Kanzlei pol. Sekr.		W 338
KSZE-Dienst	Hr. Widmer	WI
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg	LA
	Hr. Fivat	FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin	SIN
	Hr. Woker	WOK
	Hr. Jenni	JE
	Hr. Pardo	PR
Dienst Frankophonie	Hr. Kammer	KJF
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg	RUE
	Hr. Chappuis	CFR
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Duboulet	DC
Pol. Abteilung III	Botschafterin von Grünigen	GRN
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Koord. Int. Flüchtlingspolitik	Botschafter Weiersmüller	WER
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Keusch	KJP
	Minister Erard	ER
	Minister Gyger	GWB
Sekt. UNO und int. Org.	Hr. Hofer	HER
Berater f. europ. Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sekt. int. wissenschaftl. Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF

./.

Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sekt. f. kulturelle + UNESCO-Angelegenheiten	Frau Meier	MM
Sekr. der nat. schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Godet Minister von Däniken	KT GT VDF
Sektion Völkerrecht	Hr. Baumann	BWE
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sekt. Rekr. + Ausb. des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Brogini/Hr. Peter	BRO/PM
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Welti	WP
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Bollinger Hr. Castelli	BOL CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Dir. f. Entw. Zusam. + hum. Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Del. f. Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Rädetsdorf	RAE
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Dannecker	GI/ DAN
Informationsdienst	Hr. Beti	BEI
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Forschung und Politik	Hr. Melzer	MEL
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger	Ke
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste	Hr. Bill	BH

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Lorétan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Bern (durch Chauffeur zugestellt)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		<u>Panmunjom</u>
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	Rabat
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
<u>Asuncion</u>	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	<u>Khartoum</u>	Stockholm
<u>Beirut</u> NIKOSIA	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	<u>Luanda</u>	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
<u>Conakry</u>	Manila	Riad
Dakar	<u>Maputo</u>	+ Mission permanente de la Suisse auprès des O.I., Wien
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- IH+DP